



ACTU MÂCONNAIS

MÂCON

Préfecture et conseil départemental raccordés au chauffage urbain

Dans un contexte de crise énergétique, la préfecture de Saône-et-Loire et le conseil départemental ont décidé de raccorder les bâtiments au chauffage urbain. Un exemple de sobriété énergétique salué par les principaux acteurs du dossier réunis vendredi au salon Erignac pour la signature officielle du raccordement.

Vendredi matin, au salon Erignac, le nouveau préfet de Saône-et-Loire Yves Séguy et Jean-Patrick Courtois, vice-président du conseil départemental qui représentait le président André Accary, ont officialisé le raccordement des hôtels de la préfecture et du conseil départemental au réseau de chauffage urbain de Mâcon, géré par le délégataire Mâcon énergies services. Ce raccordement fait partie des actions mises en place par la préfecture et le Département pour aller vers plus de sobriété énergétique, plus de résilience des administrations publiques et pour la protection de l'environnement.

Dans son intervention, Michel Mathieu, président de Mâcon énergies services, a insisté sur l'importance pour des collectivités de pouvoir s'alimenter à partir d'une énergie vertueuse, nouvelle et renouvelable. « Dans un contexte inflationniste et la crise énergéti-



Michel Mathieu, président de Mâcon énergies services, et Jean-Patrick Courtois, vice-président du conseil départemental, entourent le nouveau préfet de Saône-et-Loire Yves Séguy lors de la signature de fin du raccordement au chauffage urbain. Photo JSL/Fernand RIBEIRO

que que nous connaissons et subissons, le mode de chauffage que nous proposons est vraiment le bienvenu. Ce modèle de réseau de chaleur ne fait plus débat et ne se discute même plus. C'est pourquoi nous allons poursuivre sur notre lancée et continuer à développer le réseau. Aujourd'hui, le maillage au niveau de la Ville de Mâcon s'étend sur près de 42 km avec 315 postes de livraison en appui. Le réseau vit et vous en êtes la meilleure illustration en ayant choisi de vous raccorder. No-

tre prochain abonné sera l'entreprise Metso Outotec. »

« Une belle démarche de sobriété énergétique »

Après avoir fait l'historique du chauffage à Mâcon, le vice-président du conseil départemental Jean-Patrick Courtois a rappelé l'intérêt « de la nouvelle offre de chauffage proposée aux habitants de Mâcon. Il s'agit d'un chauffage plus moderne et plus attractif pour l'ensemble des bénéficiaires. Le raccordement s'effectue à

la nouvelle chaufferie mixte biomasse/gaz naturel implantée rue Mermoz (N.D.L.R. Le bois, combustible principal de la chaufferie est issu de forêts locales). Cette nouvelle gestion du réseau permet de surmonter les difficultés énergétiques du moment ».

Avant passer à la signature actant la fin des travaux de raccordement des deux hôtels au réseau de chauffage urbain, le préfet Yves Séguy a tenu à souligner « la belle démarche de sobriété énergétique dont on fait preuve ». Cette volonté

Quelques chiffres

- **Un mix énergétique.** Le réseau est alimenté par le bois à plus de 65 % ; le complément est assuré par les chaudières gaz.

- **Quelques abonnés au réseau.** Le centre hospitalier de Mâcon, l'Ehpad de l'Héritan, l'ensemble des collèges et lycées de la ville, la gendarmerie, la cité administrative, la Ville de Mâcon, les résidences Semicle et du Breuil, la majeure partie du parc immobilier du bailleur social Mâcon habitat et de nombreux autres immeubles privés de la cité lamartinienne sont déjà raccordés au chauffage urbain. Ce qui représente l'équivalent de 10 000 logements déjà alimentés.

commune est l'expression même d'une politique de sobriété défendue au sommet de l'État. « Nous devons consommer beaucoup moins d'énergie et avec ce raccordement, on tend vers cela », a conclu le préfet Yves Séguy. Le coût global du raccordement des deux hôtels s'élève à 490 000 euros.

Fernand RIBEIRO

